



Recommandations concernant l'achat de porcs pour minimiser les risques de propagation de la DEP et du DCVP

Objectif : Mesures recommandées pour minimiser le risque de contamination d'un site de production porcine ou d'un abattoir au virus de la diarrhée épidémique porcine (DEP) ou du deltacoronavirus porcin (DCVP) par l'approvisionnement en porcs.

Afin de minimiser les risques d'introduction et de propagation de la DEP et du DCVP dans le cheptel porcine québécois, il s'avère important d'avoir des mesures permettant de valider le statut sanitaire de lots de porcs avant ou après des déplacements de ferme à ferme ou de ferme à abattoir. Ces recommandations visent principalement les transactions réalisées hors des flux habituels d'animaux dans des réseaux de production et/ou en l'absence d'information adéquate sur le statut sanitaire du troupeau source. Les recommandations sont particulièrement importantes si les porcs proviennent de l'extérieur du Québec surtout s'il y a de la DEP ou du DCVP dans la province d'origine ou si les animaux doivent transiter par une province où l'une de ces maladies est présente.

Ces mesures doivent s'appliquer, sauf exception, **avant** l'achat d'un lot d'animaux vivants peu importe sa provenance. Les tests recommandés **après** réception de porcelets au sevrage ou de porcs de 25 kg, même en l'absence de signes cliniques dans la maternité ou la pouponnière source, visent principalement à valider qu'il n'y a pas eu contamination des porcs durant le transport.

En tout temps, une discussion concernant le statut sanitaire des porcs entre le vétérinaire de l'acheteur et celui du vendeur doit avoir lieu avant le transport des animaux. Par mesure supplémentaire, une confirmation écrite du statut des porcs pourrait être demandée au vétérinaire du vendeur.

Sur recommandation du médecin vétérinaire, la fréquence et le nombre d'échantillons peuvent varier, dépendamment du risque, pour élever le niveau de confiance.

Type d'animaux	Mesures recommandées avant le transport	Mesures recommandées après l'arrivée des animaux
Porcelets commerciaux au sevrage	Confirmation par le vétérinaire de la maternité que : <ul style="list-style-type: none"> • Le site de maternité est présumé négatif DEP et DCVP • Il y a absence de signes cliniques compatibles 	Tester par fluides oraux, écouvillons ou lingettes le statut des porcs entre 3 et 7 jours après l'entrée : <ul style="list-style-type: none"> • Avec cordes, un minimum de 4 parcs avec au moins 5 porcs par parc. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 écouvillons (1 écouvillon par parc et 5 parcs par pool) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4-6 lingettes. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2.
Porcs commerciaux de 25 kg	Confirmation par le vétérinaire du site que : <ul style="list-style-type: none"> • Le site est présumé négatif DEP et DCVP • Il y a absence de signes cliniques compatibles 	Tester par fluides oraux, écouvillons ou lingettes le statut des porcs entre 3 et 7 jours après l'entrée : <ul style="list-style-type: none"> • Avec cordes, un minimum de 4 parcs avec au moins 5 porcs par parc. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 écouvillons (1 écouvillon par parc et 5 parcs par pool) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4-6 lingettes. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2.
Animaux de reproduction	Confirmation par le vétérinaire du site que : <ul style="list-style-type: none"> • Le site est présumé négatif DEP et DCVP • Il y a absence de signes cliniques compatibles <p>Tester par fluides oraux, écouvillons ou lingettes le statut des animaux avant le départ ou sur une base régulière :</p>	Mise en quarantaine Des prélèvements du même type que ceux recommandés avant le transport pourraient être faits par sécurité comme il est fait pour d'autres agents infectieux.

Type d'animaux	Mesures recommandées avant le transport	Mesures recommandées après l'arrivée des animaux
	<ul style="list-style-type: none"> • Avec cordes, un minimum de 4 parcs avec au moins 5 porcs par parc. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 écouvillons (1 écouvillon par parc et 5 parcs par pool) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4-6 lingettes. Idéalement échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2. 	
<p>Porcs livrés à l'abattoir en provenance d'une <u>zone géographique infectée</u></p>	<p>PCR sur échantillons de fluides oraux, écouvillons ou lingettes prélevés dans le bâtiment d'où partiront les porcs une fois avant la première expédition de porcs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec cordes, un minimum de 4 parcs avec au moins 5 porcs par parc. Échantillons non poolés ou par pool de 2. <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 30 écouvillons (1 écouvillon par parc et 5 parcs par pool) <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4-6 lingettes. Idéalement, échantillons non poolés ou au maximum par pool de 2. 	<p>Lingette sur chaque remorque avant le déchargement ou au minimum sur la première expédition du lot.</p>
<p>Porcs livrés à l'abattoir en provenance d'une <u>zone géographique non-infectée</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Site présumé négatif DEP et DCVP 	<p>Recommandation actuelle de l'EQSP de tester avec lingette un nombre aléatoire de remorques avant le déchargement</p>

2 avril 2020